



## Des progrès en matière d'égalité professionnelle depuis 1990

Depuis 1990, les inégalités entre femmes et hommes sur le marché de l'emploi diminuent dans la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie comme en France métropolitaine. La région conserve néanmoins du retard par rapport à la France métropolitaine. Notamment, les écarts entre femmes et hommes des taux d'emploi, d'activité et de travail à temps complet restent plus importants dans la région. Des particularités locales subsistent, en particulier dans le Pas-de-Calais où les inégalités sont les plus fortes et où le contexte économique difficile laisse peu de marge de manœuvre pour les réduire. Des leviers peuvent néanmoins être mobilisés à l'échelle régionale : même si son effet protecteur diminue, le diplôme constitue toujours un rempart efficace contre le chômage. Chez les femmes, le niveau de diplôme a un impact plus important que chez les hommes en termes d'engagement sur le marché de l'emploi et de résistance face au chômage.

Marylise Michel

En 2011, 71 % des femmes de 25 à 54 ans de la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie occupent un emploi. Le taux d'emploi des hommes est de 13 points supérieur à celui des femmes pour cette classe d'âge la plus active, car la moins concernée par l'allongement de la durée des études et les dispositifs de cessation d'activité anticipée.

### L'emploi des femmes progresse depuis 1990

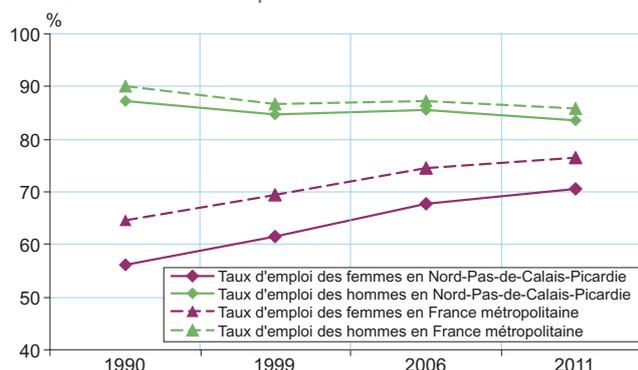
Depuis 1990, cet écart s'est réduit de 18 points dans la région, à l'instar de ce qui s'observe en France métropolitaine (- 16 points). La progression du taux d'emploi féminin en Nord-Pas-de-Calais-Picardie (+ 14 points) explique la majeure partie de cette évolution (figure 1). Elle a aussi permis de combler une partie du retard avec le niveau national : l'écart entre les taux d'emploi masculin et féminin régionaux et nationaux s'est en effet réduit de 2 points depuis 1990. Il demeure toutefois encore supérieur de 4 points dans la région.

Au sein de la région, c'est dans l'Oise que les taux d'emploi masculin et féminin sont aujourd'hui les plus élevés. C'est également dans ce département que l'écart entre taux d'emploi masculin et féminin est le plus faible. En effet, l'Île-de-France attire un grand nombre d'actifs résidant dans ce département, notamment des couples bi-actifs. Le taux d'activité des

femmes en couple se retrouve ainsi plus élevé que dans les autres départements de la région. C'est dans la Somme que les taux d'emploi masculin et féminin sont les plus proches : 11 points d'écart en 2011. Le Pas-de-Calais concentre les plus importantes disparités avec un taux d'emploi féminin inférieur de 17 points à celui des hommes.

### 1 La proportion de femmes en emploi a augmenté au même rythme en Nord-Pas-de-Calais-Picardie qu'en France métropolitaine

Évolution 1990-2011 des taux d'emploi chez les 25 à 54 ans



Source : Insee, recensements de la population 1990, 1999, 2006 et 2011.

L'augmentation du niveau de qualification des femmes est le facteur qui a le plus participé à réduire les écarts des taux d'emploi avec les hommes entre 1990 et 2011. Les structures par âge et situation familiale de la population n'y ont contribué que marginalement, car elles ont évolué de la même manière pour les femmes que pour les hommes. Toutes choses égales par ailleurs, les femmes sont davantage présentes dans l'emploi en 2011 qu'en 1990 : le taux d'emploi des femmes vivant seules a augmenté de 15 points et celui des femmes vivant en couple avec enfant de 18 points.

### L'activité des femmes progresse dans la région sans atteindre la moyenne métropolitaine

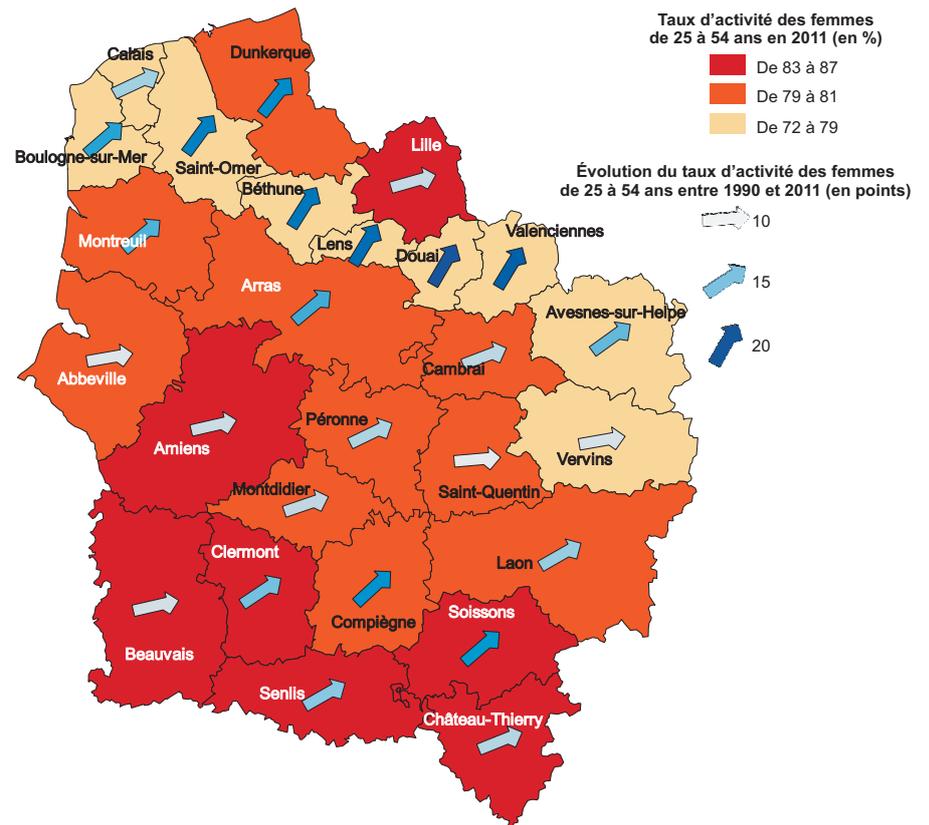
Le taux d'activité des femmes est passé de 66 % en 1990 à 82 % en 2011 dans la région, et de 74 % à 87 % en France métropolitaine. Au cours de cette période, ce taux a diminué très légèrement pour les hommes dans la région, comme au niveau national. Cette progression des taux d'activité féminins s'explique en partie par l'élévation du niveau de diplôme des femmes. Ainsi, plus de 30 points séparent les taux d'activité des femmes les plus et les moins diplômées dans la région.

Même si les femmes se portent davantage sur le marché de l'emploi, la région conserve un retard non négligeable par rapport au niveau national. En 2011, l'écart des taux d'activités entre femmes et hommes est de 13 points dans la région contre 9 points en France métropolitaine.

C'est dans le bassin minier que la progression des taux d'activité féminins a été la plus forte entre 1990 et 2011 (figure 2). Pour autant, le retard par rapport au niveau national reste encore important : l'arrondissement de Lens

## 2 L'activité des femmes progresse mais la situation reste contrastée dans la région

Taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans : situation par arrondissement en 2011 et évolution depuis 1990



Source : Insee, recensements de la population 1990 et 2011.

affiche ainsi le taux d'activité féminin le plus faible de France métropolitaine, ceux de Valenciennes, Béthune et Douai se classant en 4<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> position. En ajoutant les arrondissements de Vervins, Avesnes-sur-Helpe et Calais, la région compte 7 arrondissements parmi les 12 de France métropolitaine

présentant la plus faible part de femmes présentes sur le marché du travail. À l'inverse, les arrondissements d'Abbeville, Amiens, Beauvais, Lille et Saint-Quentin conservent depuis 1990 les taux d'activité féminins les plus élevés de la région.

### Encadré : la mixité dans les familles professionnelles les plus féminisées et masculinisées

D'une manière générale, la mixité augmente au sein des emplois proposés en France métropolitaine et dans la région depuis 1999, excepté dans le département du Pas-de-Calais où elle stagne.

Les familles professionnelles industrielles emploient peu de femmes. En Nord-Pas-de-Calais-Picardie, seuls 0,8 % des emplois de conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics sont occupés en 2012 par des femmes (contre 1 % en France métropolitaine).

Les métiers féminins restent plus ouverts aux hommes. L'inverse est un peu moins vrai. En 2012, dans la région, parmi les 10 familles professionnelles les plus féminisées, 9 % des postes sont occupés par des hommes alors que 3,3 % des femmes occupent des postes dans les 10 familles les plus masculinisées. Même si ces chiffres restent modestes et traduisent une asymétrie, la mixité s'est améliorée dans ces métiers. En effet, seuls 1,3 % des postes des 10 familles professionnelles les plus masculinisées étaient occupés en 1999 par des femmes. La proportion d'hommes occupant des métiers féminisés est par contre restée stable entre 1999 et 2012. Ces évolutions sont proches de la tendance observée au niveau national.

C'est dans l'Aisne que la mixité dans les 10 familles de métiers les plus masculins a le plus progressé depuis 1999, et dans la Somme pour les 10 familles de métiers les plus féminins. Le Pas-de-Calais a vu la mixité reculer dans les métiers les plus féminins et stagner, comme dans le Nord, dans les métiers masculins.

### Les métiers masculins s'ouvrent petit à petit aux femmes

Part d'hommes et de femmes dans les 10 familles de métiers les moins mixtes chez les 25 à 54 ans

	1999		2012	
	Part de femmes dans les 10 familles de métiers les plus masculinisées	Part d'hommes dans les 10 familles de métiers les plus féminisées	Part de femmes dans les 10 familles de métiers les plus masculinisées	Part d'hommes dans les 10 familles de métiers les plus féminisées
Région Nord-Pas-de-Calais-Picardie	1,3	9,0	3,3	9,0
France métropolitaine	2,6	8,3	4,3	8,3

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2012.

## L'emploi à temps complet des femmes toujours inférieur à la moyenne française

L'emploi à temps complet féminin a davantage progressé entre 1990 et 2012 dans la région par rapport au niveau national. Partant d'une situation plus défavorable en 1990, la région n'a rattrapé qu'en partie son retard. La moitié des femmes de la région âgées de 25 à 54 ans travaillent à temps complet, contre 56 % en moyenne en France métropolitaine. L'autre moitié est soit à temps partiel, soit au chômage, soit inactive. En 2012, le Pas-de-Calais est le département le plus concerné par les disparités avec plus de 33 points d'écart entre le taux d'emploi à temps complet des hommes et celui des femmes. À l'inverse cette différence n'est que de 24 points dans l'Oise, comme au niveau national.

L'évolution de l'emploi féminin à temps complet a suivi différentes phases : entre 1990 et 1999, le taux d'emploi à temps complet a diminué dans la région comme en France métropolitaine. Le recul a été plus marqué chez les hommes que chez les femmes (respectivement - 5 points et - 2 points), contribuant à une légère diminution des disparités sur cette période. Entre 1999 et 2006, les écarts ont continué à se réduire portés par l'augmentation du taux d'emploi à temps complet des femmes dans la région (+ 6 points) alors qu'il stagnait pour les hommes.

Depuis 2006, cette réduction des inégalités s'est ralentie. Le taux d'emploi des femmes à temps complet a en effet faiblement progressé dans la région. Les réductions les plus importantes ont eu lieu au sein des familles avec au moins deux enfants où la proportion de femmes à temps complet a significativement augmenté.

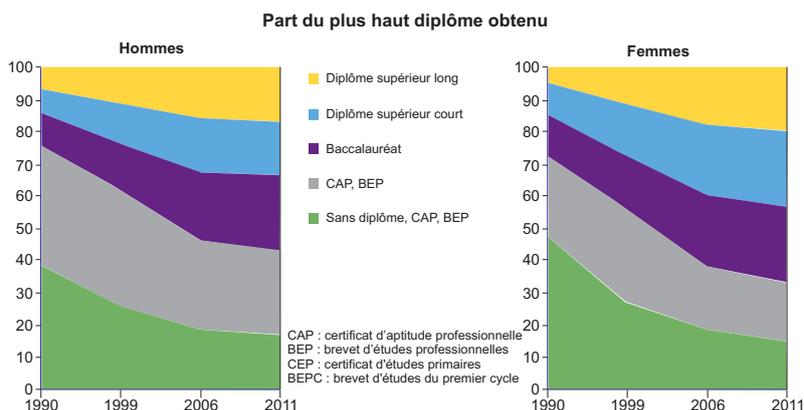
Malgré ces progrès, les inégalités restent criantes dans la région au sein des familles de plus de trois enfants : 29 % des mères concernées travaillent à temps complet contre 82 % des pères. À l'opposé, ce sont parmi les personnes vivant seules que les écarts sont les moins marqués. De 7 points entre les hommes et femmes célibataires travaillant à temps complet, l'écart atteint 14 points pour les parents de familles monoparentales, une différence qui s'est d'ailleurs réduite depuis 2006. Alors que le taux d'emploi des femmes à temps complet progresse, les hommes, même parents de familles nombreuses, sont peu à travailler à temps partiel : 4 % des hommes en couple avec au moins trois enfants sont dans cette situation contre 23 % des femmes, proportions qui n'ont que peu évolué depuis 2006.

## Les inégalités face au chômage en constante diminution depuis 1990

L'écart entre les taux de chômage féminin et masculin chez les 25 à 54 ans a diminué de manière continue entre 1990 et 2011 dans la région comme au niveau national, passant de 6,7 points à 1,7 point en Nord-Pas-de-Calais-Picardie. Comparé à la moyenne nationale, cet écart qui

### 3 Le niveau de qualification des femmes dépasse désormais celui des hommes de la région

Répartition des diplômes par sexe chez les 25 à 34 ans entre 1990 et 2011 dans la région



Source : Insee, recensements de la population 1990, 1999, 2006 et 2011.

se situait au-dessus dans la région en 1990 est désormais en dessous. C'est dans le Pas-de-Calais que la différence est aujourd'hui la plus marquée (2,9 points). Dans l'Oise, qui partait pourtant d'une situation proche du Pas-de-Calais en 1990, la disparité sur le taux de chômage s'est réduite en 2011 (2 points). Le Nord conserve un écart plus bas que les autres départements de la région, passant de 5,8 points à 0,9 point entre 1990 et 2011. La réduction des écarts entre chômage masculin et féminin s'explique en partie par la structure locale des emplois, marqués par le passé industriel de la région. Un grand nombre de ces emplois, principalement occupés par des hommes (*encadré*), ont été supprimés depuis 1990 contribuant à une augmentation plus rapide du taux de chômage masculin. Cette évolution s'explique aussi par une élévation du niveau d'études des femmes dans la région.

## Les femmes désormais plus diplômées que les hommes

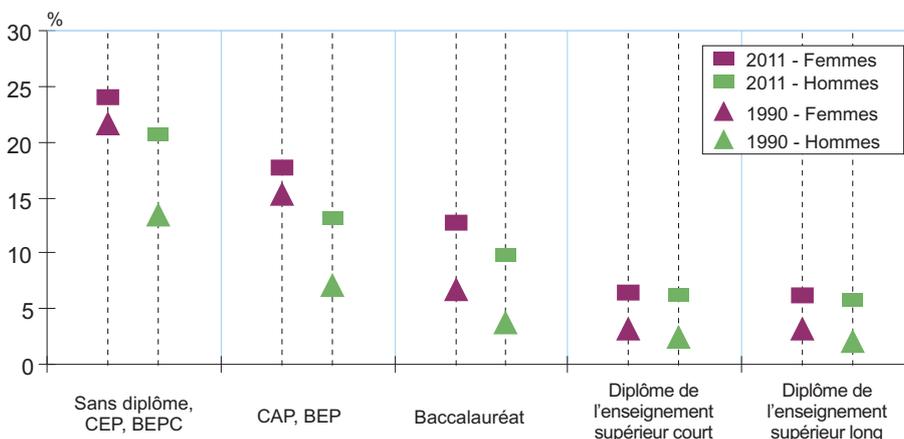
Les inégalités entre hommes et femmes s'inversent, à la faveur des femmes, pour les niveaux d'études les plus élevés comme pour

les plus bas entre 1990 et 2011, conformément à la tendance mesurée en France métropolitaine. Au sein des générations les plus récemment diplômées (25 à 34 ans), la proportion de femmes est de plus en plus importante parmi les diplômés du supérieur long : leur proportion est passée de 43 % en 1990 à 55 % en 2011, devenant ainsi plus nombreuses que les hommes (figure 3).

Dans le même temps, la proportion de femmes peu ou pas diplômées est passée de 56 % à 48 %. La proportion de femmes parmi les titulaires du seul baccalauréat a diminué également depuis 1990. Elle s'approche désormais des 50 %. Dans les filières professionnelles, la proportion de femmes s'établit désormais à un peu moins de 43 % depuis 2006, après avoir augmenté entre 1990 et 1999. La situation est plus favorable aux femmes dans le supérieur court où elles représentent aujourd'hui 59 % des titulaires de ce type de diplôme, soit 3 points de plus qu'en 1990. Au niveau national, cette évolution diffère peu avec une stabilité autour de 58 % depuis 1990.

### 4 Chez les non diplômés, l'écart entre taux de chômage féminin et masculin se réduit mais reste important

Taux de chômage déclaré dans la région par diplôme et par sexe en 1990 et 2011 chez les 25 à 54 ans



Source : Insee, recensements de la population 1990 et 2011.

## Le diplôme reste un rempart contre le chômage féminin

Le diplôme protège plus du chômage les femmes que les hommes dans la région comme au niveau national. En effet, si le chômage touche quasiment de la même manière les hommes et les femmes ayant un niveau d'études élevé, le constat n'est pas le même parmi les actifs peu ou pas diplômés où le chômage concerne plus les femmes que les hommes. Cette différence entre les deux sexes diminue avec le temps dans tous les départements de la région.

C'est dans le Pas-de-Calais que le niveau de diplôme joue le plus pour les femmes : en 2011, les moins diplômées d'entre elles ont un taux de chômage de 20 points supérieur à celui des plus diplômées, alors que chez les hommes cet écart n'est que de 10 points. Cette différence est en constante diminution depuis 1990 (figure 4). Dans le Nord, le diplôme a un effet protecteur aussi bien pour les hommes que pour les femmes. En 2011, l'écart de taux de chômage entre les plus et les moins diplômés est de 18 points quel que soit le sexe. Dans la Somme, la protection du diplôme face au chômage diminue de manière continue depuis 1990 pour les hommes comme pour les femmes, contrairement à l'Oise et l'Aisne, où cette tendance est plus favorable pour les femmes en raison des mutations industrielles qui ont davantage touché les hommes. ■

## Définitions :

Le **taux de chômage au sens du recensement de la population** est la proportion de personnes se déclarant au chômage dans la population active.

La **population active au sens du recensement de la population** comprend les personnes qui déclarent :

- exercer une profession (salariée ou non) même à temps partiel ;
- aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite ;
- être étudiant ou retraité mais occupant un emploi ;
- être militaire du contingent (tant que cette situation existait).

Cette population correspond donc à la population active occupée à laquelle s'ajoutent les chômeurs en recherche d'emploi et les militaires du contingent tant que cette situation existait.

Le **taux d'activité au sens du recensement de la population** est le rapport entre le nombre d'actifs au sens du recensement (actifs occupés et chômeurs au sens du recensement) et l'ensemble de la population correspondante.

Le **taux d'emploi** d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il est ici calculé sur les hommes et/ou les femmes de 25 à 54 ans de la région, de France métropolitaine ou d'un des départements de la région.

Le **taux d'emploi à temps complet** d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe déclarant avoir un emploi à temps complet au nombre total d'individus dans la classe.

Le **taux d'emploi à temps partiel** d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi à temps partiel au nombre total d'individus dans la classe.

Les **familles professionnelles** regroupent en 87 postes des métiers à niveaux de qualification identiques ayant une certaine proximité professionnelle.

### Niveaux de diplôme :

- Supérieur long : diplôme universitaire de deuxième ou troisième cycle (master, doctorat...), y compris médecine, pharmacie, dentaire, diplôme d'ingénieur d'une grande école.
- Supérieur court : diplôme universitaire de premier cycle (licence), BTS (brevet de technicien supérieur), DUT (diplôme universitaire de technologie), diplôme des professions sociales ou de santé, d'infirmier.

### Insee Nord-Pas-de-Calais-Picardie

130 avenue du Président J.F. Kennedy

CS 70769

59034 Lille Cedex

#### Directeur de la publication :

Daniel Huart

#### Rédacteur en chef :

Vincent Bonjour

ISSN en cours

© Insee 2016

Crédits photos : © Laurent Ghesquière

© Anais Gadeaul

© Laurent Rousselin

## Pour en savoir plus

- « Regards sur l'égalité femmes / hommes en Nord-Pas-de-Calais », *Insee Dossier Nord-Pas-de-Calais-Picardie* n°2, mars 2016.
- « Regards sur la parité en Picardie, chapitre travail et emploi », *Insee Picardie Dossier*, octobre 2013.

